



Le 7 mai 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le gouvernement a décidé la réouverture progressive des écoles.

Le Directeur Académique de Seine-Maritime a décidé que ce retour à l'école ne concernerait jusqu'au 29 mai uniquement les élèves de Grande Section de maternelle, les CP et les CM2.

Tous les Maires ont exprimé des inquiétudes ou des interrogations et beaucoup d'entre eux ont fait savoir qu'ils ne réouvriraient pas les écoles.

A Bonsecours, malgré les difficultés d'organisations importantes que soulève cette reprise dans le contexte sanitaire actuel, j'ai décidé de répondre favorablement à la réouverture des écoles dans les conditions fixées par l'Inspection d'Académie qui aura lieu le Jeudi 14 mai.

Dans ce cadre, Madame Marie et Madame Cailliatte, respectivement directrices de l'école maternelle « Ferme du Plan » et de l'école élémentaire « Heredia », ont établi une organisation scolaire pour chaque classe concernée par la reprise de l'école. Cette organisation a été portée à votre connaissance par le corps enseignant.

Si pour l'école maternelle « Ferme du Plan » l'organisation proposée par la directrice a été validée dès le 6 mai par l'Inspection Académique, celle de l'école « Heredia » a nécessité de la part de l'Education Nationale des ajustements jusqu'à aujourd'hui même jeudi 7 mai. C'est la raison pour laquelle j'ai donc été obligé de différer la reprise scolaire au jeudi 14 mai. Il était en effet indispensable aux services municipaux de pouvoir disposer du temps nécessaire à la mise en place d'un dispositif qui permette d'assurer le strict respect des contraintes d'organisation matérielle et sanitaire qui incombent à la Mairie.

En ce qui concerne le temps municipal périscolaire (cantine, garderie du matin et du soir), la Municipalité a réfléchi à ce qu'il était possible de mettre en place afin de répondre au mieux aux nombreuses exigences imposées par le protocole sanitaire qui n'a été transmis aux collectivités locales que le 3 mai.

Après une longue réflexion tenant compte de toutes ces contraintes, je vous informe :

- qu'en dehors de l'organisation établie par les enseignants, il n'y aura pas d'autres systèmes d'accueil des enfants organisés par la mairie sur le temps scolaire.
- qu'il n'y aura pas de service de garderie du matin et du soir.

Cependant, un service de restauration sera proposé dès le 14 mai afin que les enfants puissent bénéficier d'un repas chaud servi au sein de la cantine.

Enfin, les enfants de personnels prioritaires pourront toujours être accueillis sur les temps scolaires habituels sous réserve de la présentation d'une attestation indiquant l'impossibilité d'une autre solution de garde. Ils pourront également déjeuner à la cantine. Les enseignants de maternelle et d'élémentaire organiseront un roulement pour les prendre en charge.

Je vous précise également que, comme depuis le début de la crise, l'Accueil de Loisirs du Mercredi continuera de fonctionner de 8h30 à 16h30 pour les seuls enfants de personnels prioritaires.

J'ai parfaitement conscience des difficultés que ce dispositif peut soulever pour certaines familles, mais soyez assurés, Chère Madame, Cher Monsieur, que toutes ces décisions ont été prises dans un souci prioritaire de préservation de la santé des enfants, des enseignants, du personnel municipal et cela dans un cadre d'exigences sanitaires qui ne laisse quasiment aucune latitude.

Vous remerciant très sincèrement pour votre compréhension,

Recevez Chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de mon total et respectueux dévouement.



Laurent GRELAUD
Maire de Bonsecours

